

MALONS et ELZE

Bulletin municipal n°61 janvier 2016.

Sommaire :

Le mot du maire : page 1 à 2

Informations utiles : page 3

Personnel-Travaux communaux : pages 4 à 8

Informations communales et Vie communale: Pages 9 à 15



La route d'Elze, ouverte depuis début décembre 2015.

Le mot du Maire

On ne peut débiter ce bulletin sans une pensée pour les morts et les blessés des attentats de Paris du 13 novembre 2015. Des Français ont tiré sur d'autres Français à l'arme automatique, aveuglement, uniquement au nom d'une religion et surtout d'une idéologie. On ne peut être qu'inquiet devant de tels événements qui risquent de se reproduire.

Avec la Loi NOTRe, MALONS et ELZE voit encore son avenir administratif remis en cause. L'histoire semble se répéter. En 2011, lors de la mise en place de la réforme territoriale, nous avons déjà manifesté notre souhait de rejoindre la Communauté de Communes de VILLEFORT (48), conscients que la C.C. des Hautes Cévennes n'avait pas d'avenir et qu'il fallait anticiper le regroupement des Communautés. Aujourd'hui, le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, présenté par le Préfet du Gard nous a donné raison et a confirmé nos craintes.

Il projette de nous rattacher à l'Agglomération d'Ales. Vous prendrez connaissance dans ce bulletin de la position du Conseil Municipal sur ce sujet et de son action avec les communes de PONTEILS ET BRESIS et CONCOULES.

La route d'ELZE est désormais ouverte. Le goudronnage sera réalisé dans quelques mois, le temps que les couches de terre finissent de se tasser. Bien évidemment, en cas de dégradation de la route, nous interviendrons pour assurer une circulation dans de bonnes conditions.

Bonne année et bonne santé 2016 à tous.

Le Maire, Philippe GAILLARD

La cérémonie des vœux aura lieu le samedi 23 janvier 2016 à 18h30

Informations utiles

Rendez-vous avec les élus

Le Maire, M. Philippe GAILLARD: sur rendez-vous

Le 1^{er} Adjoint, Philippe DUMAS: vendredi matin sur rendez-vous

La 2^{eme} adjointe, Ghislaine GELMETTI : le mardi ou le jeudi après-midi sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture de la mairie : Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h

Téléphone : 04 66 61 10 94

Fax : 04 66 61 12 94

Email : malonsetelze@nordnet.fr

Coordonnées de M Patrick MALAVIEILLE

Conseiller départemental du canton de la Grand Combe

Hôtel du département

30044 NIMES cedex 9

Tel : 04 66 76 76 63 -Fax 04 66 76 79 48

Courriel : patrick.malavieille@gard.fr 22

Travaux communaux

Elze. Les travaux de la route d'Elze sont quasiment terminés. En amont de l'éboulement, une buse de 1m 20 de diamètre a été posée afin de permettre l'évacuation des eaux en cas de fortes pluies dans le valat dit du Millaret. Est-il nécessaire de rappeler que c'est le sous dimensionnement de la buse (0 m 60) qui a été à l'origine de l'embâcle. L'eau a débordé et a ensuite couru sur la route pendant plusieurs heures. Elle s'est infiltrée dans une faille et a provoqué l'effondrement de la chaussée. Pour sécuriser encore plus les travaux, nous allons réaliser (probablement en régie) un « radier » en béton afin que, en cas d'embâcle (désormais improbable), l'eau passe au-dessus de la buse mais ne soit pas dirigée vers les travaux. Les travaux de reconstruction de la route ont consisté à faire descendre une pelle mécanique et un rouleau compresseur dans le « trou ». La pelle mécanique a creusé jusqu'au rocher et purgé la terre déstabilisée et fragilisée. Ensuite, du « concassé » a été déversé et compressé par couches de 0.50m et ce, jusqu'à ce que la route atteigne le niveau actuel. La commune tient tout particulièrement à remercier l'entreprise REYNOUARD TP de LABEAUME (07) et ses employés pour leur disponibilité, leur compétence et leur capacité à s'adapter à des situations quelquefois compliquées. Je pense que les habitants d'ELZE n'ont pas eu à s'en plaindre. La commune n'oublie pas l'engagement dont a fait preuve le Président du SIVOM des Hautes Cévennes en faveur de notre commune. Qu'il en soit infiniment remercié.



Une forte crue du MILLARET durant les travaux.

Avancement du berger communal

La commune a acheté un peu plus de 10 hectares contigus aux parcelles communales dites « le pré d'Aimé » à la croix d'Elze, en vue de l'installation du berger communal. Nous avons demandé une subvention à la Région qui nous a financé cette opération à hauteur de 3600,00 € sur les 9000,00 €.

Garage communal et maisons au Salzet

Les dossiers de permis pour le garage communal et les maisons pour le berger vont être déposés.

Réforme territoriale :

Comme il a été évoqué plus haut, la réforme territoriale a pour objectif un regroupement des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). La commune a donné sa position par délibération sur le projet du Préfet, c'est-à-dire sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui nous rattacherait à l'agglomération d'Ales.

Conscients que ce refus de principe ne suffirait pas à faire modifier le Schéma du Préfet, nous avons décidé avec les communes de PONTEILS ET BRESIS et CONCOULES de déposer un amendement sur le bureau de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale du Gard (CDCI). Cet amendement est une demande de nos trois communes d'être rattachés à la CC de VILLEFORT ou le **nouvel** EPCI qui l'engloberait. Si cet amendement est adopté à la majorité qualifiée des 2/3 des membres de la Commission, il modifierait le Schéma du Préfet. La Commission est composée de 45 membres (Présidents des EPCI, représentants de communes, du Département, Parlementaires, etc.).

Mais il faudra aussi que notre demande soit acceptée par la CDCI de Lozère à la même majorité. Nous devons donc aussi déposer un amendement au Schéma du Préfet de Lozère. Il semblerait que la plus grande difficulté soit de « quitter » l'EPCI du Gard. L'arrivée en Lozère semble moins problématique.

Une des conséquences de notre rattachement à l'Agglomération d'Alès serait ce que l'on appelle pudiquement l' « harmonisation fiscale », c'est-à-dire que, à

terme, la fiscalité (taxe foncière et habitation) serait la même à ALES et à MALONS et ELZE !!! On peut craindre une multiplication par 3 de ces taxes sous 6 à 7 ans.

Bien évidemment, et contrairement à ce que nous a dit le sous-préfet d'ALES, nous ne bénéficieront d'aucun « service » supplémentaires sur la commune. On ne verra pas le Théâtre d'ALES délocalisé à MALONS...ni même des crèches ou des centres de soins.

Inversement, aujourd'hui, la fiscalité en Lozère est bien plus proche de la notre, de sorte que les conséquences seraient peu sensibles.

Les routes départementales :

Le jeudi 22 octobre 2015, nous avons rencontré le responsable de l'Unité territoriale du Conseil Départemental et le chef de la brigade de gendarmerie de Génolhac. Nous avons à émettre plusieurs remarques sur le mauvais état des routes départementales traversant la commune. Il a été question du revêtement médiocre voire dangereux à certains endroits. Nous avons aussi fait remarquer que, suite à un comptage routier que nous avons commandé à la DDTM du Gard, il ressort que, un peu plus de 80 000 véhicules ont emprunté la RD 901 durant les mois d'Août et septembre 2015. Le comptage routier a aussi relevé les vitesses et discriminé les types de véhicules. Vous trouverez ci joint copie de la synthèse.

Nous avons aussi fait part de la dangerosité du virage au niveau du lieu-dit « Le Palet » et du rétrécissement de la voie au niveau du pré de la Jasse (Famille REGIS).

Le représentant du Département nous a assuré qu'il réaliserait des travaux. Il a commencé par des reprises de goudron. Il devrait continuer par intervenir sur le rétrécissement.

Réunion avec le SPANC

La salle polyvalente était bien remplie pour la réunion publique destinée à présenter le SPANC et la mission de diagnostic des installations qui y est associée.

Un intervenant de la société VEOLIA mandaté par le SPANC pays Cévennes a projeté une vidéo énumérant les étapes de la campagne de diagnostics des installations d'assainissements autonomes. Une technicienne du SPANC a été assaillie de questions qui parfois sont restées sans réponses car certains cas évoqués étaient différents et presque intraitables vu la situation et l'état des terrains

Elle a rappelé que la mission du SPANC est un service public local qui fait l'objet d'une redevance. Elle est chargée de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif. Depuis quelques jours un technicien de VEOLIA sillonne la commune pour vérifier et établir les rapports des installations des résidents permanents dans un premier temps et ensuite des résidents secondaires ultérieurement.



Si la communication de Véolia n'a pas fait l'unanimité, la réunion a au moins été l'occasion d'échanger entre les participants....

Travaux de peinture.

Des travaux de peinture sur les portails des cimetières, du calvaire et des vitraux ont été réalisés par les employés communaux.



Travaux de voirie et béton à Cessenades

Des travaux de voirie ont été effectués en régie de la place de retournement jusqu'à l'ancienne école. L'accès est donc plus carrossable. Ces travaux ont été réalisés de telle façon que les eaux pluviales ne s'évacuent plus sur la place mais dans le ruisseau.



Informations communales

Embauche de David MAURAN.

Employé depuis février 2015 David donne entière satisfaction dans sa fonction , son contrat arrivant à échéance , le conseil municipal a décidé de son recrutement en tant que stagiaire pour une année à partir de février 2016. Il a un parcours professionnel tant dans l'électricité que dans la plomberie. Touche à tout il sera un allié compétent pour Didier.

Réseau de téléphonie et internet sur la commune

Une réunion publique aura lieu le : Samedi 06 Février à 14 heures, salle polyvalente de MALONS.

OBJET : - Dégradation du réseau de téléphonie fixe

Manquements et carences des services lignes fixes et téléphonie mobile - Abandon du réseau hertzien internet par le Syndicat Mixte du Pays des Cévennes Cette réunion a pour objectif de recueillir les mécontentements, les remarques et, suggestions des habitants en vue d'intervenir (avec le soutien de la municipalité et de L'UFC QUE CHOISIR de L'ARDECHE, ainsi que les communes limitrophes rencontrant les mêmes difficultés) auprès des services concernés. Une liste de soutien sera mise à disposition.

CCAS

Le goûter de Noël des enfants.



Il a eu lieu le mercredi 16 décembre dans la salle polyvalente avec Combernous et ses jeux, qui ont animé l'après-midi où une vingtaine de bambins a participé.

Repas de Noël des anciens et des amis de la commune

Il a eu lieu le dimanche 10 janvier 2016, ils étaient une quarantaine à avoir répondu à l'invitation du CCAS dans la salle polyvalente.



Vie et festivités de la commune

Retrouvailles à la table d'hôtes « La Promenade ». Comme chaque année il est pour habitude que les anciens et les amis de Malons se réunissent à l'automne. Pas moins de soixante personnes étaient présentes et c'est toujours dans une ambiance conviviale que s'est déroulée ce moment.



Concentration de voitures anciennes du Gard

Courant octobre une concentration de voitures anciennes et de collection a fait étape à Malons après avoir défilée dans différents villages de notre région.



Association communale de chasse de Malons

Fête de l'association. L'unique fête qui anime encore le village durant l'été, avec son concours de boules et son loto..., permet de se retrouver autour d'un repas dans une ambiance toujours conviviale ! Le Président de la société de chasse remercie tous les organisateurs, les donateurs et les participants pour leur investissement lors de cette journée et rappelle que **les propriétaires de plus de 5 hectares « signataires »** (c'est à dire qui laissent chasser sur leurs terres) doivent venir récupérer leurs parts de sanglier avant février 2016.



Association de la chapelle du Frontal

Inauguration des vitraux de la chapelle du Frontal

L'inauguration des vitraux de la chapelle du Frontal le 25 juillet 2015 a ouvert le bal en réunissant environ 70 personnes.

Il a été rappelé que la Chapelle bâtie en 1848 par les habitants continue à être entretenue par les habitants principaux et secondaires, voisins des villages alentours, amis, touristes, croyants et non croyants. L'inauguration a été faite en partenariat avec l'association les ALAHUS de Brahic.

Une explication de texte des vitraux a été faite en évoquant les personnes qui ont contribué à la réussite de cette aventure : Peggy CANO, Nathalie MATCHKINE, artiste peintre et Denis BERGER maître verrier.

Le maire a félicité le travail qui a été réalisé en encourageant l'association à poursuivre son action. Catherine THIVENT vitrailliste professionnel a réalisé un vitrail qu'elle a offert à l'association.

Un concert de VINCENT PACI BLUES BAND a clôturé l'inauguration et a été suivi d'un apéritif dinatoire.



Fête du frontal

Deux semaines après la fête du Frontal fut pluvieuse mais heureuse !!! Faute en est probablement au bâton de pluie que nous avons secoué tout le week-end pour gagner le saucisson !le loto s'est déroulé sous un beau soleil, le couscous du midi a

eu un succès record, 125 personnes et le concours de pétanque à clôturer la fête à 22h30 remporté par Julien OLIVA et André CHARDES. Des découvertes astronomiques ont eu lieu durant le mois d'août, organisées par Anne GUASTELLA avec l'intervention de Danielle Robert et Merry ANFRAYL'association a fini l'été en beauté le 26 septembre avec un concert d'Olivier MOTTET et ses musiciens : Stève CLAIVAZ et Fabien MORET, un groupe d'une qualité rare, d'une grande générosité, une pure merveille ! Il est fort possible que cet artiste Suisse soit lui aussi tombé sous le charme du Frontal... pour avoir écrit une chanson quelques jours après son passage. Une version enregistrée à l'église de St pierre de Clages est disponible sur le site internet : <http://lefrontal.free.fr/>.

Association « Les Hameaux Réunis »

Suite à la 3eme **bourse aux plantes** animée par les amis de Vézoles, l'association les hameaux réunis a abordé l'été en compagnie des écologistes de l'Euzière qui chaque année visitent les prés fleuris de notre commune pendant tout un week-end. Vous êtes invités à ne pas rater ces sorties botaniques extraordinaires. Ensuite vint la saison chaude assez calme il est vrai jusqu'à la **vidéo conférence** de Mme Danielle PETIT sur Diego VELASQUEZ peintre de Philippe IV roi d'Espagne. Exposé enrichissant comme d'habitude et largement applaudi. Le temps des champignons ne tarda pas, et nos amis mycologues d'Alès et Montpellier revinrent pour un week-end, nous aider à déterminer les différentes espèces dénichées dans nos prés et forêts. Comme on ne se déplace pas pour rien, une dégustation suivit, en salle polyvalente. **La castagnade** très animée termina les activités d'automne.



Le repas de la « Cochonnaille » aura lieu le samedi 27 février 2016 à partir de 19h30

Etat Civil

Décès

M GELMETTI Ermes décédé le 31 août 2015.

M Durieu André décédé le 5 novembre 2015.

Elections

Résultats du second tour des élections des conseillers régionaux du 13 décembre 2015 : 139 inscrits ; 75 votants ; 1 blanc ; 7 nuls ; 67 exprimés

LUG : DELGA Carole : Notre sud, une région forte, créative et solidaire : 35 voix

LUD : Reynié Dominique : Je m'engage pour ma région : 15 voix

LFN : ALIOT Louis : Front National : 17 voix

Nouveaux habitants

Nous rappelons aux familles nouvellement installées sur la commune qu'il est impératif de se faire connaître en mairie dès leur arrivée. En effet, afin de faciliter l'organisation du transport scolaire la mairie doit recenser les enfants en âge scolaire, sans quoi ils ne pourront en bénéficier.

Sécurité routière

Stationnement Pour des raisons de sécurité, pour faciliter l'accès aux secours (pompiers), aux services de déneigement, aux services des ordures ménagères et pour pouvoir accéder à la boîte aux lettres de la poste, le stationnement est interdit dans le haut du village sur la section de voie comprise entre les deux panneaux. L'interdiction ne s'applique pas durant les offices religieux conformément à l'arrêté de police de circulation.

Circulation : La circulation sur les routes communales doit se faire avec sécurité et prudence. Il est impératif de rouler à faible allure sur les voies communales.

Mise en page et impression : Mairie de
MALONS et ELZE